

**AVIS DES SOCIETES**

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT -**  
Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk 2014 Mégrine -BP 740 –761 Tunisi-

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) - MONOPRIX - réuni le vendredi 29 janvier 2010, a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de la valeur nominale de l'action Monoprix pour la ramener de 10 dinars à 2 dinars l'action avec date d'effet le 03 mai 2010 et après accomplissement des formalités de publications légales.
2. Modification de l'article 6 des statuts